Protection des animaux: normes minimales relatives à la protection des porcs d'élevage et d'engraissement (abrog. directive 91/630/CEE). Codification

2006/0224(CNS) - 08/11/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF: codification de la législation relative aux normes minimales relatives à la protection des porcs.

ACTE PROPOSÉ: Directive du Conseil.

CONTENU: l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 91/630/CEE du Conseil du 19 novembre 1991 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; il en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.